



VOTE DU BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE : notre santé n'est vraiment pas la préoccupation du gouvernement !

Après le vote du budget de l'Etat synonyme de coupes importantes dans le financement de nos services publics et le blocage de nos rémunérations, c'est au tour du budget de la sécurité sociale (PLFSS) d'être adopté. Ce PLFSS 2025 nous réserve de nombreuses "joyeusetés"

- ➔ **Augmentation globale du budget insuffisante** pour faire face à nos besoins de santé et à ceux des hôpitaux, au manque de personnel...
- ➔ **Augmentation de la consultation des médecins généralistes** : 30 € (au lieu de 26,5 €, soit + 13,2%), avec un reste à charge plus important pour les mutuelles, dont les cotisations augmentent, ou pour le patient sans mutuelle.
- ➔ **Une trop petite enveloppe pour les EHPAD** alors que 66% sont en déficit.
- ➔ **Une baisse de 10% de la rémunération des agent.es publics en arrêt maladie**, contractuel.les comme fonctionnaires, qui s'ajoutera à la journée de carence.

Agent.es publics:
**Perte de 10% de
rémunération à
partir de mars pour
les arrêts de
maladie ordinaire**

SUD CT revendique haut et fort :

- **La suppression des jours de carence**, dans le public comme dans le privé.
- **Le maintien de la rémunération à 100%** durant les arrêts maladie.
- **La retraite à 60 ans**, 55 pour les métiers pénibles, après 37.5 années de boulot.
- **Une médecine préventive** de qualité.
- **Un budget santé** à la hauteur des besoins.
- **Une sécurité sociale remboursant les soins à 100%**, la fin des allègements de cotisations patronales.
- **POUR QUE NOS EMPLOYEURS SE POSITIONNENT EN SOUTIEN AUX AGENT.ES ET DELIBERENT POUR MAINTENIR NOS SALAIRES A 100%**

Notre santé, ce n'est pas le pied!

Difficultés d'accès aux soins, quasi disparition de la médecine préventive, vieillissement des agent.es publics, recul de l'âge de départ à la retraite...

Résultat : le nombre de départs en retraite pour invalidité a doublé entre 2010 et 2019, particulièrement des agent.es de catégorie C.

Le gouvernement fait marche arrière sur les 2 jours de carence supplémentaires, ces jours où nous sommes malades sans être payés.es.

Toutefois, avec la baisse de notre rémunération de 10% chaque jour d'arrêt maladie, il permet à nos employeurs territoriaux d'économiser 900 millions.

Merci qui ?

**LA FÉDÉRATION SUD CT INVITE LES AGENT.ES À SE RÉUNIR,
S'ORGANISER ET CONSTRUIRE LES MOBILISATIONS INDISPENSABLES
POUR FAIRE RECULER NOS PATRONS ET LE GOUVERNEMENT !**